

MAITRE D'OUVRAGE
Communauté de communes Cœur de Chartreuse CCCC
ZI Chartreuse Guiers
38 380 ENTRE DEUX GUIERS

Marché de maîtrise d'œuvre

**Extension et modification d'un bâtiment pour la relocalisation
d'une entreprise industrielle.**



APPEL D'OFFRE OUVERT

Dossier de consultation des entreprises

Acte d'engagement
Règlement de la consultation
Cahier des clauses administratives particulières
Cahier des clauses techniques particulières

Programme

REMISES DES OFFRES : avant le 31 août 2017 à 12h00

ENTREPRISE :

Personne habilitée à donner les renseignements: Le maître d'ouvrage désigné ci-dessus

Ordonnateur : Monsieur le Président Denis SEJOURNE –CCCC

Comptable public assignataire des paiements: Trésorerie de Saint Laurent du Pont

1. CONTEXTE

1.1 Organisation de la maîtrise d'ouvrage

Le Maître d'ouvrage de l'opération est la Communauté de communes Cœur de Chartreuse, propriétaire du bâtiment.

1.2 Objet du présent document

Le programme précise les orientations et les choix du maître d'ouvrage, la fonctionnalité attendue du projet, ses exigences techniques. Il permet aux équipes consultées de construire des réponses adaptées aux enjeux du projet.

1.3 Objet de la consultation

Le présent marché a pour but de retenir un maître d'œuvre pour le projet d'extension et de modification d'une ancienne scierie située ZA Grange Venin, 38380 Saint Laurent du Pont à des fins industrielles.

1.4 Exposé des motifs

Suite à l'arrêt d'activité, le bâtiment a été racheté par la Communauté de communes du fait de son emplacement stratégique en zone économique.

Les Ets PETIT Thermoformage, spécialisés dans l'alimentaire et situés ZA du Maillet aux Echelles, ont un besoin en immobilier d'entreprise. Actuellement en location dans des locaux vétustes et de moins en moins adaptés à l'exploitation, l'entreprise a besoin d'une unité de production plus fonctionnelle, répondant aux normes d'hygiène alimentaire et porteuse d'une image qui corresponde à leur développement sur de nouveaux clients et de nouveaux marchés.

2. PRESCRIPTIONS COMMUNES GÉNÉRALES

2.1 Classement de l'établissement

L'établissement est une entreprise déclarée Installation Classée pour la Protection de l'Environnement.

Les concepteurs devront tenir compte de la classification et appliquer en conséquence les prescriptions inhérentes à ce classement.

2.2 Fonctionnalité du bâtiment

Réhabilitation du bâtiment actuel et extension pour répondre aux besoins de capacité logistique et accroître les circulations au sein de l'atelier.

L'Ets PETIT est accompagné par un Bureau d'étude spécialisé dans les projets immobiliers et notamment l'implantation de projet industriel. Les principes d'implantation par grandes fonctions et les principaux flux ont été travaillés. (Cf pièce jointe).

2.3 Qualité environnementale : économie d'énergie

Le présent projet ne fait pas l'objet d'une démarche HQE formalisée en vue d'une certification. Toutefois, le maître d'œuvre proposera des solutions d'aménagement, d'isolation,..., permettant un usage économique du bâtiment.

3. DESCRIPTIF DES PARTIES DU PROJET (cf plan du bâtiment et projet d'implantation en annexe)

OBJECTIFS :

- Permettre aux Ets PETIT Thermoformage de garder 5 lignes de production, d'optimiser leurs flux et de développer la partie distribution.
- Améliorer l'image de l'entreprise pour aller chercher de nouveaux clients dans l'alimentaire et sur des autres marchés.
- Améliorer les conditions de travail des employés (vestiaires, bureau, circulations et manutentions).

BESOINS :

▪ **Fonctionnement :**

- Prise en compte des flux optimisés
- Surfaces tempérées
- bâtiment avec Air filtré nécessaire

▪ **Réhabilitation du bâtiment actuel**

- Remplacement de la couverture amianté
- Reprise des façades
- Reprise complète de l'alimentation et de la distribution électrique
- Remplacement du système de chauffage
- Isolation et remplacement des châssis
- réaménagement des bureaux et locaux sociaux

▪ **Création de nouvelles surfaces**

- Agrandissement du bâtiment sur sa partie nord et Est

▪ **Extérieurs :**

- Réhabilitation de l'ancienne chaufferie et séchoir en local technique
- Réaménagement des abords et création d'une plateforme de retournement

La finalisation du plan programme sera réalisée en accord entre le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre, l'entreprise PETIT.

4. CALENDRIER PREVISIONNEL

- Début des études : septembre 2017
- Dépôt PC: octobre 2017
- PRO pour le 27/10/2017 et DCE pour le 24/11/2017
- Lancement Appel d'offre : 29 novembre 2017 avec une réception des offres le 22/12/2017
- Début des travaux : mars 2018
- Fin de travaux : décembre 2018

5. ENVELOPPE PREVISIONNELLE

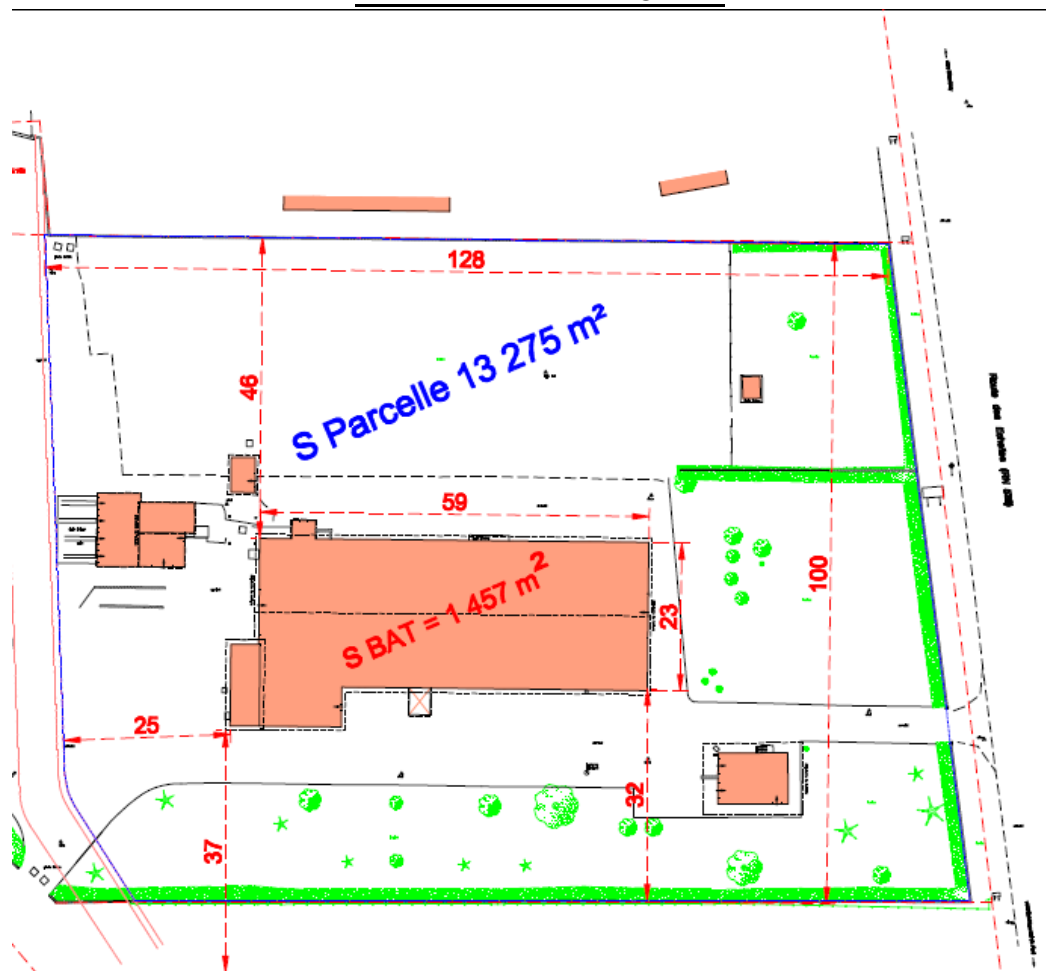
L'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux est de 1 500 000€ HT.

Annexe 1 : Plan bâtiment actuel

Bâtiment COTTAVOZ

Adresse : ZA Grange Venin
38380 SAINT LAURENT DU PONT

PLAN RELEVÉ DE L'EXISTANT



Annexe 2 : Projet extension et principe d'implantation

- Principe d'implantation du scénario : extension pour répondre au besoin de capacité logistique et accroître les circulations au sein de l'atelier
 - en production, les palettes sont stockées en bout de ligne (optimisation des flux/sécurité)
 - en logistique les palettes sont stockées : PF sur 3 niveaux et MP sur 3 à 4 niveaux

